



Girgols

Information municipale

Décembre 2017

Bonne Année
2018

Sommaire

Photo de couverture – La Doire

La Doire prend sa source vers 1 300 mètres d'altitude sur la commune de Saint-Projet-de-Salers vers le Col de Legal. Elle rejoint la Bertrande en limite des communes de Saint-Cirgues-de-Malbert et Saint-Ilhde, 26 km plus loin.

La cascade en couverture du bulletin se trouve en aval du pont de Rangouze, à hauteur du village du Preix. Un peu plus bas elle passe sous 2 petits ponts voutés au village du Rieu et poursuit sa route vers Tournemire et Saint-Cernin.



LE MOT DU MAIRE	3	
LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ..	4	
Délibérations du Conseil municipal en 2017		
LES TRAVAUX	5	
La salle communale		
La restauration de l'église		
Les travaux de voirie		
L'assainissement		
LE CCAS – Centre Communal d'Action Sociale	6	
Bilan des actions menées		
Prochaines manifestations		
ACTUALITES	10	
Contrat unique d'insertion		
Achat d'un véhicule		
Le Comité des fêtes		
Réussites aux examens		
La gestion de l'eau		
Les panneaux solaires de Renharès.		
L'ambrosie		
La remise des plaques de la Fondation du Patrimoine		
L'environnement du village		
Le plat de quête		
Commémoration du 11 novembre		
ETAT CIVIL	16	
Décès		
Nouveaux habitants		
Mariage		
Recensement		
LE COIN DES ASSOCIATIONS	16	
Le Comité des Fêtes		1
ET SI NOUS PARLIONS DE TOITS	18	
INFORMATIONS UTILES	23	

Le mot du maire

Chers administrés,

L'année 2017 se termine et les frimas de l'hiver ne se sont pas fait attendre. L'épisode froid et neigeux de ce mois de décembre a provoqué quelques désagréments. Le déneigement est assuré par Pierre, notre employé communal, doté d'un nouvel engin. Il y aura un certain temps d'adaptation au nouveau matériel; c'est pourquoi je vous demande un peu d'indulgence...

Ce deuxième semestre, Yves Lajarrige a secondé Pierre dans de multiples tâches et a ainsi permis la réalisation de nombreux travaux trop longtemps négligés par manque de temps.

La fête patronale, la fête d'Halloween et le repas de Noël ont été des succès. Merci à tous.

Je vous souhaite de très joyeuses fêtes et à l'année prochaine. Cordialement,

Christian LUSSERT

Les délibérations du Conseil municipal en 2017

Toutes les délibérations du Conseil municipal sont consultables en mairie. En synthèse, ci-dessous, les principales délibérations prises en 2017.

Réunion du 3 janvier

- **Approbation de la convention d'assistance technique MAGE** dans le domaine de l'assainissement collectif
- **Fixation des tarifs de location de la salle municipale** (gratuité pour les résidents et 80 euros pour les personnes extérieures)
- **Inscription de 3 projets susceptibles d'être retenus par le Fonds Cantal solidaire** (Remplacement de l'Unimog, rénovation d'un logement aux écoles, travaux de voirie à Soulage)
- **Inscription du projet de voirie à Soulages** au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux

Réunion du 23 février

- **Opposition au transfert de la compétence du Plan local d'urbanisme** à la communauté de communes de Salers
- **Demande de subvention au Fonds Cantal Solidaire** pour le dossier « voirie de Soulages »

Réunion du 5 avril

- **Vote du compte de gestion 2016**
- **Vote du compte administratif 2016**
- **Vote des taux d'imposition 2017** : pas d'augmentation du taux des taxes foncière et d'habitation
- **Acceptation du devis du géomètre** pour le bornage de la voirie au Preix et au Puech
- **Création d'une régie d'avance**
- **Signature d'une convention avec l'association Présence verte**

Réunion du 8 juin :

- **Réexamen du dossier pour l'achat d'un véhicule en remplacement de l'Unimog** pour le Fonds Cantal Solidaire
- **Embauche pour 6 mois d'un agent municipal** dans le cadre du dispositif contrat unique d'insertion (CAE)

Réunion du 6 octobre

- **Participation de la commune de Tournemire au déneigement**
- **Nomination du coordonnateur communal et de l'agent recenseur** pour le recensement 2018
- **Validation de l'achat d'un tracteur**
- **Signature d'une convention de mise à disposition d'un broyeur végétaux** par la Communauté de communes de Salers

Réunion du 12 décembre

- **Décision de vente de l'Unimog**
- **Validation de l'indemnité du Receveur municipal**
- **Transfert de la compétence assainissement à la Communauté de communes de Salers**

La salle communale

Dans le souci d'ouvrir de nouvelles possibilités d'utilisation de la salle communale, le Conseil municipal a décidé d'y installer un accès par satellite aux chaînes de télévision ainsi qu'à internet. La salle pourra ainsi, tout au long de l'année, être utilisée pour des animations. Accessible à l'ensemble des habitants de la commune et particulièrement à ceux qui ne disposent pas d'une connexion à internet, il sera possible de les accompagner dans quelques-unes des démarches administratives en voie de dématérialisation et, pour ceux qui le souhaitent, permettre une initiation aux possibilités d'internet.

La salle a été équipée d'un large écran de télévision fixé au mur, connecté à un ordinateur et d'un accès aux services NordNet. Le choix d'un écran de télévision a été préféré à celui d'un vidéo-projecteur, plus onéreux et moins facile à mettre en œuvre.

Connectable en wifi ou via un câble HDMI ou USB, l'écran permettra également le visionnage de DVD ou de diaporamas.

L'équipement de la salle sera complété de rayonnages en menuiserie qui accueilleront de nombreux livres dont ceux donnés par la famille de Marie Lajarrige. En libre service, cet espace sera comparable aux boîtes à lire qui fleurissent dans les villes et qui sont de petites bibliothèques où chacun peut emprunter et déposer des livres gratuitement. **Dès sa mise en place, il sera accessible le lundi matin lors de la permanence du maire et lors des après-midi récréatifs du mercredi.**

Rappelons que cet espace culturel, dont le coût avoisine les 6 000 euros, bénéficie dans son financement, de 3 000 euros de Réserve parlementaire alloués par le Sénateur Bernard Delcros.

La restauration de l'église

Lors de la consultation des entreprises certains lots n'étant pas pourvus, l'architecte Pierre-Jean Trabon a consulté directement les corps de métiers concernés. La Commission d'appel d'offres se réunira prochainement pour choisir les entreprises.

L'assainissement

La compétence a été transférée à la Communauté de communes à compter du 1^{er} janvier 2018. Il convient néanmoins de terminer le contrôle des tabourets pour localiser l'origine de la présence d'eau pluviale dans la station d'épuration.

Les travaux de voirie

Aménagement de la place de l'église du Rieu

Les travaux se poursuivent, le mur en pierre qui va séparer les 2 propriétés est en cours de construction. Un terrain de pétanque devrait voir le jour au printemps prochain avec l'installation d'une table de pique-nique sous le tilleul.



Aménagement d'un parking à la mairie

La décision d'aménager un parking en dessous de la Mairie a été prise par le Conseil municipal. Pour ce faire, des entreprises ont été consultées.

Bilan des actions menées



Halloween

Girgols a frissonné à l'occasion d'Halloween. **Samedi 21 octobre**, 21 petites sorcières, monstres et autres chevaliers venus de Girgols et des environs ont répondu présent à l'invitation lancée pour la quatrième année par le CCAS de Girgols. Tous se sont donné rendez-vous à la salle des fêtes du bourg avant de partir à la recherche de la sorcière et de l'effroyable ours qui rodait dans les parages. Âgés de 3 à 15 ans, la monstrueuse équipée a entrepris un périple en quête des pièces de puzzle éparpillées par la vilaine sorcière et nécessaire pour résoudre le défi : trouver le coffre rempli de bonbons, évidemment. Combat de chevaliers, adoube-ments, assurés par la troupe **Les Chevaliers Rescapés d'Aymeric**, mais aussi ateliers instructifs, et surtout cris et rires étaient au programme de cet après-midi qui s'est terminé autour d'un monstrueux goûter... apprécié des petits et des grands.

Le Maire et le CCAS remercient l'association Les Chevaliers Rescapés d'Aymeric qui est venue assurer bénévolement l'animation d'Halloween à Girgols. Ils étaient déjà présents à Tournemire il y a 2 ans. Devant le succès de l'édition 2017 et à la demande générale des enfants et des adultes présents, ils reviendront l'année prochaine.



Les Chevaliers Rescapés d'Aymeric est une association loi 1901. La troupe est actuellement composée de 10 bénévoles. Le président de l'association est Monsieur Jean-Pierre Charbonnel. L'association effectue des animations partout en France, au plus

près de leur base d'Aurillac. Ils ont assuré des animations, pour la ronde des quartiers (château Saint-Etienne à Aurillac, au château de Tournemire, aux Tours de Merle en Corrèze, mais également en Aveyron, dans le Lot et d'autres départements.



Ouverture de la salle communale les mercredis après-midi

Comme vous le savez, depuis mars 2016 tout les mercredis, la salle communale de Girgols est ouverte à tous pour des après-midi convivialité autour des jeux de société.

Cette activité est tellement appréciée par les participants que cet été ils n'ont pas jugé utile de faire la trêve estivale et ont ainsi enchaîné sur une nouvelle saison.

Chacun se fait la joie de se retrouver pour une partie de belote, coïchée, scrabble, rami, etc... et partager un goûter à chaque séance. Au fil du temps, Il n'est pas rare de fêter un anniversaire ou déguster les pâtisseries maison ou autres friandises.

Tout le monde apprécie cette ambiance chaleureuse et amicale qui s'est ainsi créée.



Nous encourageons les personnes qui le souhaitent à venir nous rejoindre; vous serez les bienvenus.

Prochaines manifestations

Les vœux du Maire

Le maire vous présentera ses vœux et nous partagerons la galette le **SAMEDI 13 JANVIER 2018 à 15 HEURES** à la salle communale où se tiendra ensuite, à 17 heures 30, l'**assemblée générale extraordinaire du Comité des fêtes.**

Mardi Gras

LE SAMEDI 17 FÉVRIER, les enfants de la commune et des environs seront conviés à fêter carnaval.

La Fête de la Convivialité

LE DIMANCHE 3 JUIN, devant la mairie comme l'an dernier; au menu: cuisson de bœuf !



Repas de Noël avec les aînés et les enfants

Dimanche 10 décembre 54 couverts ont été dressés pour le repas de Noël des aînés et des enfants, organisé par le CCAS dans notre salle communale.

Le repas était offert pour les aînés (à partir de 70 ans) et pour les enfants (jusqu'à 18 ans inclus).

En cette fin d'année 2017, l'évènement a rassemblé toutes les générations, soit une cinquantaine de convives, autour d'un succulent repas préparé par le traiteur Claude Raulhac de la SARL Belard/Raulhac à Brommat.

Une telle organisation, mêlant les aînés et les enfants, a été jugée préférable au traditionnel arbre de Noël avec distribution d'un colis pour les uns et d'un cadeau pour les autres, en sachant qu'un colis sera apporté aux quelques personnes âgées n'ayant pu se déplacer.

Après le repas, la projection d'une vidéo a permis d'étreindre l'équipement audio-visuel de la salle. Tourné en partie à Girgols, ce court métrage retrace la vie paysanne d'un village autour de son école, à la fin des années soixante.

Beaucoup d'émotion se lisait chez ceux qui avaient vécu autrefois cette vie villageoise et paysanne et/ou fréquenté les bancs de l'école communale depuis longtemps disparue, mais aussi chez les simples nostalgiques transportés un demi-siècle en arrière.

Souvenirs, souvenirs!... comme les chantait Johnny à la même époque et que les moins de 20 ans, ainsi que les enfants présents, ont donc

appris à connaître. Récréatif, comme la cour proche de l'école, cet après-midi a aussi permis de ressusciter ces grands moments de convivialité villageoise que nos anciens, toutes générations confondues, aimaient tant lorsque Girgols était peuplé et avait encore son auberge où les buronniers alentour venaient se mêler aux habitants du bourg.

Mais sortons-en donc, comme on le dit de nos jours, de cette fatale et satanée auberge!.. En souhaitant simplement que cette journée si chaleureuse et rassembleuse puisse engendrer d'autres moments festifs et conviviaux - comme ces légendaires veillées d'antan - ou quelques événements divers et culturels que notre salle communale est désormais prête à accueillir.

Ce fut d'ailleurs le vœu formulé par chacun des participants à l'issue de cette très sympathique journée.

Au Rieu, pour préparer Noël, les enfants ont décoré dans la neige le houx à l'entrée de l'église.



Contrat unique d'insertion

La commune a recruté **Yves Lajarrige**. Il s'agit d'un Contrat Unique d'Insertion. Il a été recruté le 1er juillet pour une durée de 6 mois à raison de 20 heures par semaine.

L'Etat prend en charge 80 % du salaire brut.

Pierre Pourpuech, notre employé titulaire du poste, peut donc compter sur ce renfort précieux jusqu'au 31 décembre 2017.

Comme vous l'avez sûrement remarqué, de nombreux travaux ont été réalisés en plus des travaux importants de saison (fauchage, entretien des chemins, des cimetières, des espaces publics, bouchage des trous sur les routes communales, ramassage des déchets verts,). On peut citer quelques travaux qui n'auraient sûrement pas été réalisés sans cet emploi supplémentaire :



- > Nettoyage des abords de l'ancienne école du Rieu et de son jardin.
- > Réalisation d'une clôture pour sécuriser la croix et son espace public à l'entrée du Rieu sur la route départementale.
- > Remise en état de la croix de chemin, située au carrefour du chemin qui part du haut du village pour conduire à la montagne de Sedeyrac (voir article ci-dessous).
- > Peinture de la croix de la place de l'église du Rieu ainsi que de la porte de l'église.
- > Divers travaux de peinture sur toute la commune.

La Croix de chemin

La croix de chemin, située au carrefour du chemin qui part du haut du village pour conduire à la montagne de Sedeyrac en croisant celui qui va au bois, a été remise en place par les employés municipaux.

Déjà accidentée et agrafée par quelques « pétassaires » du début du siècle dernier, elle a été joliment et discrètement recollée car son agrafe séculaire, rouillée, ne tenait pas et ne suffisait plus à consolider son fût.

Son calvaire est terminé. Droite et pimpante, elle accueille fièrement les promeneurs. Certains y font une halte et parfois la fleurissent.



Achat d'un véhicule

Notre Mercedes Unimog est en panne depuis plusieurs mois. La boîte de vitesses a fait son temps. Le coût des travaux pour remettre en état ce véhicule étant très important, les Conseils municipaux de Girgols et de Tournemire se sont réunis début septembre afin de trouver une solution. La principale préoccupation des communes est le déneigement de Tournemire et de la partie de Girgols se trouvant dans la vallée de la Doire.

En effet, comme vous le savez, le bourg de Girgols et ses environs sont déneigés depuis 2 ans par la commune de Marmanhac.

Les deux conseils n'ayant aucune possibilité de mutualisation avec d'autres communes du déneigement dans la vallée, il a été décidé d'investir dans l'achat d'un tracteur d'occasion.

Cet engin, servira principalement au déneigement mais pourra aussi être utilisé pour certains travaux. Il a été livré avec une fourche et un godet, et l'étrave de l'Unimog y a été adaptée pour le déneigement.

Le coût de l'achat est de 55000 euros hors taxes, réglé par la commune de Girgols qui récupérera la TVA.

Nous avons obtenu une subvention du Fonds Cantal Solidaire de 12650 euros (23 % du montant HT).

La commune de Tournemire a participé à 50 % du montant hors taxes après déduction de la subvention, soit 21 175 euros.

Le Comité des fêtes

Après de nombreuses années passées à animer et gérer le Comité des fêtes, Lucette Selves et André Ensing, respectivement Présidente et Trésorier, ont souhaité, lors de l'assemblée générale du 12 novembre, ne pas renouveler leurs mandats.

Le Conseil municipal tient à les remercier pour leur action durant toutes ces années et tout particulièrement pour l'organisation de la Fête patronale annuelle dont le succès ne se dément pas, année après année.

Lors de l'assemblée générale, il n'a pas été possible de nommer leurs remplaçants, mais après quelques jours de réflexion, un nouveau bureau semble se dessiner.

En effet, quelques habitants désireux de voir la fête patronale continuer seront candidats à la succession de l'équipe actuelle lors de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le samedi 13 janvier à 17 heures 30 dans la salle communale, après les vœux du maire et le partage de la galette.

A ce titre, Christian Lussert, Président d'honneur du Comité des fêtes, invite tous les habitants qui souhaitent s'investir au sein du nouveau bureau ou comme bénévole à participer à cette assemblée.



Lucette Selves et André Ensing,

Actualité du SIVU

Lors de la dernière réunion du SIVU de la Doire du 27 septembre, l'étude du raccordement de notre château d'eau au nouveau réseau, issu du forage de Passou, a été présentée par Monsieur Charbonnel du Cabinet Dejante

La première tranche de travaux a consisté à créer au lieu-dit Verniols (tout en bas de la montée du Malpas), un réservoir de desserte alimenté depuis le forage de Passou.

La deuxième tranche à réaliser concerne le village de Girgols et ses hameaux. A l'aide de pompes de refoulement installées au réservoir de Verniols, l'eau sera propulsée au château d'eau de Girgols. Cette montée des eaux par poussée nécessite de forts tuyaux en fonte, matériau capable de résister à la très forte pression engendrée par l'important dénivelé d'environ 200 mètres, entre Verniols (740m) et Girgols (939m). Depuis le château d'eau, tout le bourg de Girgols sera desservi. Par contre, la desserte de La Bastide et de Soulage nécessitera un surpresseur. Installé au château d'eau, il permettra la distribution vers Soulage et La Bastide, via le réseau de canalisation existant qui sera utilisé en sens inverse.

Les travaux de réalisation, totalement pris en charge par le SIVU de la Doire, pourront débuter une fois l'appel d'offres couvert. Leur coût, hors subventions, s'élève à 220 000 euros HT.

Il s'agit là d'une excellente nouvelle qui doit apporter aux habitants desservis davantage de confort, en évitant les coupures récurrentes, mais aussi beaucoup plus de sécurité sanitaire, l'eau étant de bien meilleure qualité bactériologique.

Les panneaux solaires de Renharès.

La réception définitive du chantier de panneaux solaires de Renharès est effective depuis le 16 décembre 2016.

La co-visibilité de plusieurs rangées de panneaux avec notre église classée et l'ensemble du village est avérée de manière indiscutable. Pourtant, lors de l'instruction du permis de construire, l'édification d'une haie d'arbres suffisamment haute était prévue pour éviter cette fâcheuse nuisance. Or, comme cette importante obligation n'a pas été remplie, la Commune a mis en œuvre son assurance risque juridique.

Après constat d'huissier réalisé le 24 novembre 2016, le cabinet d'avocats mandaté par la commune, nous a indiqué les voies de recours à mettre en œuvre. C'est ce que fera le Conseil municipal après en avoir délibéré et pris contact au préalable avec le maire de Marmanhac.

Affaire à suivre...

Réussites aux examens

■ Gabriel Thiery

Obtention du Baccalauréat S

■ Tom Laporte

Obtention du Brevet des collèges

■ Mickaëla Mas

Obtention du Brevet des collèges

Le Conseil municipal adresse ses félicitations aux 3 lauréats.

La gestion de l'eau

Qualité de l'eau

Un contrôle a été effectué à Girgols le 4 juillet, avec un résultat conforme à la norme mais présence de spores de bactérie. L'eau était de qualité insuffisante.

Des contrôles ont également été effectués au Rieu et à Soulage le 7 septembre : L'eau était de qualité satisfaisante.

Les nouveaux tarifs à compter du 1^{er} septembre 2017 :

■ Abonnement compteur :
61 euros (+ 1 euro)

■ Eau : 1,25 euros/m³
(+0,5 centimes)

Il faut noter qu'au niveau national le prix moyen de l'eau est de 2,50 euros/m³.

L'ambrosie

Un arrêté Préfectoral prescrit la destruction obligatoire de l'ambrosie dans le Cantal.

En effet, la région Auvergne-Rhône-Alpes subit l'invasion de cette plante très allergisante qui impacte la santé des populations et porte préjudice à la biodiversité.

La période à risque se situe d'août à octobre, période de pleine floraison et de diffusion des pollens responsables d'allergies très sévères et extrêmement dangereuses pour notre santé.

L'ambrosie commence à être observée dans notre département du Cantal et, de ce fait, toutes les communes sont mobilisées pour sa destruction au travers d'un plan d'actions encadré par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Afin de coordonner efficacement cette lutte contre le développement de l'ambrosie, un ou plusieurs référents ont été nommés dans chaque commune.

Maurice Degoul a été désigné pour la Commune de Girgols. Voici ses coordonnées téléphoniques : 06 80 64 23 19.

Tout repérage de l'ambrosie doit lui être signalé pour identification puis information au Maire qui prend toutes les dispositions légales conduisant à la destruction de la plante qu'il faut absolument éviter de toucher sans port de gants.

La remise des plaques de la Fondation du Patrimoine

Le vendredi 27 octobre 2017 s'est déroulée à Saint-Flour une cérémonie organisée par la **Fondation du Patrimoine**, à laquelle assistaient une cinquantaine de personnes, de nombreux élus et représentants du département.

A cette occasion, une douzaine de réalisations concernant la rénovation du patrimoine privé ou public du département ont été récompensées du label **Fondation du patrimoine**. Des plaques à apposer sur les biens primés et restaurés ont été remises aux investisseurs ou à leurs représentants. Ces différents chantiers de rénovation ou de réhabilitation allaient du petit patrimoine (fontaines, fours, burons...) à ceux, beaucoup plus importants, de bâtiments et édifices divers (granges, maisons, manoirs, églises...).

La commune de Girgols a été doublement honorée : A titre public, pour la restauration de son église romane Notre-Dame de la Nativité, classée aux Monuments historiques, mais aussi, à titre privé, pour la réhabilitation de la grange en maison d'habitation réalisée par les époux Magali et Jérôme Dalbin.

Les élus présents de notre commune ont remercié la Fondation du Patrimoine pour son engagement et sa marque d'intérêt, les financeurs





(DRAC, Département, Région), l'ensemble des intervenants (Artisans et Architectes) et surtout Monsieur Chauvet, généreux légataire, sans qui la rénovation de notre église n'aurait pu se faire.

La parfaite cohérence de ces deux réalisations communales a également été soulignée car n'affiche-t-elle pas une ferme volonté à respecter et conserver le caractère et l'âme de notre village?

Ce point précis, s'appliquant à la préservation du patrimoine, l'un des premiers atouts d'attractivité du département, a d'ailleurs été largement relayé par les élus locaux et représentants de l'Etat présents et invités par la Fondation.

La soirée s'est terminée autour d'un buffet où les participants n'ont évidemment pas manqué d'échanger et de faire connaissance.

Le plat de quête

Quatre plats de quête ont été nouvellement répertoriés dans le Cantal et inscrits aux Monuments historiques par arrêté préfectoral N° 2017-151 le 20 février 2017 (*) dont celui de notre église, Notre-Dame de la Nativité. Généralement datés du XVI^e siècle, ces plats en cuivre ou en laiton, très longtemps donnés d'origine allemande, pourraient provenir d'une fabrication locale comme l'évoque Brigitte Mézard (1996. Orfèvrerie en Haute-Auvergne. Art sacré, Art profane) en soulignant la réputation des dinandiers cantaliens. N'étaient-ils pas de célèbres « batteurs de cuivre » à l'écho européen!

De différentes tailles, entre 20 et 40-45 cm de diamètre, les plus petits plats recevaient des pièces tandis que les plus grands étaient destinés aux dons en nature qui les qualifiaient de ce fait, d'offertoires. (Abbé Migne. 1844. Liturgie – Encyclopédie théologique).

Celui de l'église de Girgols est un plat de petite taille avec un décor central repoussé à la licorne dont la tête et la corne torsadée sont retournées vers l'arrière. Fleurs et motifs végétaux complètent l'iconographie. Animal mythique, la licorne puise ses origines dans des textes très anciens et les bestiaires médiévaux la présentent comme un animal évoquant des symboles moraux et religieux, comme la virginité, la rédemption des péchés, la pureté à relier au mystère de l'Immaculée conception. C'est probablement ce sens théologique qui a été retenu dans la conception du plat pour en faire un objet qui convient bien à notre église dédiée à la vierge: Notre-Dame de la Nativité!



(*) L'inscription aux Monuments historiques concerne des immeubles ou objets dont la préservation présente un intérêt d'histoire ou d'art suffisant. Elle est prononcée par arrêté du Préfet de Région après avis de la Commission Régionale du Patrimoine et des sites. Elle a donné lieu à une délibération du Conseil municipal.



Commémoration du 11 novembre

Cette année, il incombait à notre commune d'organiser la cérémonie du 11 novembre et d'y inviter toutes les communes de l'ancien canton de Saint-Cernin.

Tous les Maires, accompagnés de quelques-uns de leurs conseillers, étaient présents, ainsi que le Président du Conseil Départemental, Bruno Faure et Elie Buffaras, élu Président de la FNACA en remplacement de Georges Besombes décédé en août dernier.

Faisant suite au traditionnel dépôt de gerbes, le discours ministériel a été lu par Christian Lussert et relayé par Elie Buffaras avec comme temps forts: La commémoration du centenaire des batailles d'Arras, de Vimy et du Chemin des Dames, ainsi que la célébration de l'entrée en guerre des Etats-Unis d'Amérique auprès des Alliés. En cette année 1917, fortement ébranlée par de sanglantes batailles, l'histoire aurait pu basculer, mais le moral des troupes, fortement entamé, est galvanisé par le « tigre », Georges Clemenceau, renommé cette même année Président du Conseil. Un an plus tard, il deviendra le « Père la Victoire ».

Après avoir rendu hommage à tous les combattants du village, morts pour la France, l'assistance est conviée à un vin d'honneur servi à la Mairie.

L'environnement du village

Un effort important a été réalisé pour améliorer la propreté du village. Les habitants ont fait l'effort d'aller déposer en déchetterie ce dont ils souhaitent se débarrasser. Le ramassage des déchets verts, jusqu'à fin octobre, a été beaucoup utilisé et unanimement apprécié. Nous remercions Pierre Pourpuech pour son implication, car il n'a pas hésité à proposer ses services, hors des vendredis programmés, à ceux qui ponctuellement le lui ont demandé.

Etat Civil

Décès

Le 21 juin 2017, **Jeanne Valmier** (née Rouffet) est décédée à Arpajon-sur-Cère. Jeanne Rouffet était née au Preix en 1931 ; elle avait épousé Pierre Valmier en 1955. Elle avait quitté la commune mais elle repose au cimetière de Girgols.

Nos présentons nos condoléances à la famille.

Mariage

Le 8 juillet 2017, **Sylvain Cazal** et **Laetitia Brajon** se sont mariés à la mairie de Girgols. Ils habitent la commune depuis plus de deux ans avec leurs deux enfants, **Célia** et **Nathan**.

Nous leur adressons nos félicitations et tous nos vœux de bonheur.



Le coin des associations

Le Comité des Fêtes

Bonjour à toutes et tous,

Un mot du Comité des fêtes de Girgols pour les dernières nouvelles: La fête patronale s'est tenue cette année plus tôt dans le mois d'août: les 18, 19 et 20 août. Le concours de belote du vendredi soir a compté une bonne participation de 32 équipes.

Au bal disco du samedi soir, animé par JM Animation, les jeunes et moins jeunes de la commune et des alentours ont répondu présents! Environ 65 personnes sont venues danser.

Dimanche matin, la deuxième édition de la rando d'orientation a eu lieu sous un soleil généreux. Participants de la première édition accompagnés d'amis, nouveaux venus, enfants et adultes ont pris à leur tour le départ de la randonnée.

Le dimanche après-midi a vu proposer aux visiteurs les activités traditionnelles: concours de pétanque, jeux pour les enfants, buvette ainsi qu'un spectacle en deux parties: de la musique traditionnelle avec quelques danseurs et les musiciens du groupe Les violons du Mamou pour commencer, Maryline Delbord prenant la suite en présentant, accompagnée des jeunes danseuses, d'autres danses actuelles.

Le dimanche soir, sous le chapiteau, le repas préparé par le traiteur Servant a également connu un franc succès. Nous avons servi environ 240 repas. Le bal qui a suivi le repas était animé par Remi Sallard et son orchestre.

Nous sommes très heureux du déroulement de l'édition 2017 de notre fête patronale.

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le dimanche 12 novembre, la présidente Lucette Selves et le trésorier André Ensing ont donné leur démission. Toutes les autres personnes du comité sont motivées pour reconstruire et continuer avec une nouvelle équipe. Nous sommes toutefois à la recherche de personnes ayant envie de s'investir. En effet sans volontés nouvelles, la continuité de cette fête n'est pas assurée. Nous l'avons appréciée et aimerions encore pouvoir en profiter comme point d'orgue de l'été, pour les rencontres qu'elle permet entre personnes de différents horizons et pour les liens qu'elle tisse entre les générations.



Merci à tous ceux qui ont rendu nos fêtes possibles: notre municipalité, les commerçants, et vous! Pour la fête, à toutes et tous, Merci. Le Comité des fêtes de Girgols

Etat Civil

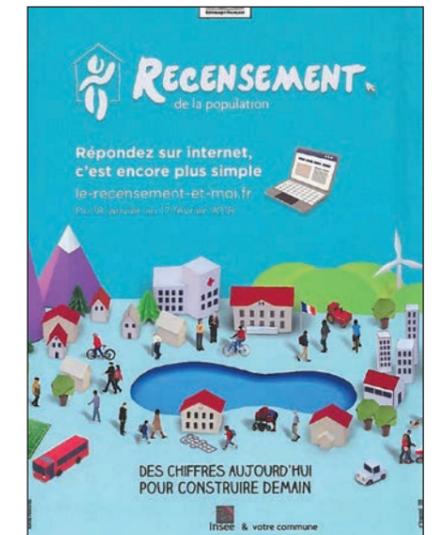
Nouveaux habitants

Monsieur **Jean-Marc Fresil**, son épouse **Stéphanie Athané** et leur fille **Daphné** âgée de 5 ans ont emménagé fin juillet, dans l'ancien presbytère du Rieu devenu leur résidence principale.

Recensement

Le recensement de la population aura lieu entre le 18 janvier et le 17 février 2018.

Pour la commune de Girgols, **Brigitte Fabre** sera le coordonnateur communal et **Lolita Fouillet** sera l'agent recenseur.





Je n'attache de prix qu'à ce qui peut donner une puissance à certains modes de vie, à telle façon d'être de l'homme et des choses.

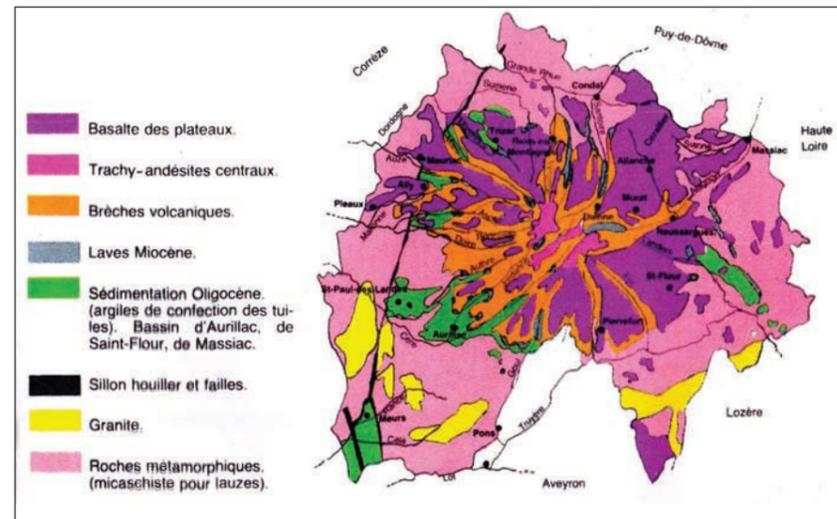
André CHAMSON.

Et si nous parlions de toits

Comme pour la construction de leurs murs, les couvertures des maisons et bâtiments d'autrefois puisaient leurs matériaux à proximité des lieux où ils étaient édifiés

Qu'ils fassent appel au végétal ou au minéral, les matériaux de base et leur mise en œuvre dépendaient surtout des moyens économiques de chacun mais aussi de leur facilité d'acheminement. Ainsi, dans nos contrées, était-il naturel que le chaume, paille de seigle facile à produire, à stocker en petites gerbes et à utiliser, fût le moyen le plus courant pour couvrir à moindre coût, les modestes habitations paysannes de « fauchés comme les blés ».

Girgols, comme la plupart des villages cantaliens d'altitude, obéissait à cette logique de pauvres. Le modeste habitat du village allait même parfois jusqu'à faire l'économie de murs pignons pour s'accrocher en « barriade ». Ainsi, la pau-



Carte géologique du Cantal

vreté villageoise avec une chiche ingéniosité, resserrait ses maisons, un peu comme elle le faisait des cordons d'une bourse, avec autant d'épargne tatillonne que de réelle efficacité à combattre d'interminables hivers et « l'écir », ce balayeur de neige qui l'insinue partout.

La place du village et, à sa sortie, le bas du bourg témoignent encore

aujourd'hui de ce type d'habitat en enfilade constitué, jadis, de chaumières aux toits pentus, pourvus d'un excellent isolant contre le froid mais extrêmement vulnérable à la propagation des incendies, « tel un pétard qui n'attend plus qu'une allumette »!

Ceux engendrés par la foudre furent peu nombreux dans le Cantal. Leurs origines émanèrent

plutôt d'imprudences et de négligences diverses enflammant les toitures en chaume: feux sauvages à proximité des habitations envoyant d'incandescentes escarbilles, écobuages ou brûlis mal maîtrisés d'une agriculture de pauvres, d'avant l'arrivée des engrais, cheminées et fours banals ou privés mal entretenus. L'importance et le nombre de ces sinistres conduisirent le Préfet du Cantal Edouard Delamarre (1833-1840) à prendre un arrêté invitant les autorités municipales à visiter fours et maisons de leurs villages et, le cas échéant, à « ramoner » les villageois indisciplinés ou plutôt insouciantes. En effet, peu enclins à « broyer du noir », oublieux de leurs légendaires hérissons aussi réputés que leurs couteaux dans leurs poches, certains villageois laissaient leurs conduits s'encrasser, restaient sourds aux injonctions préfectorales et devenaient ainsi de dangereux incendiaires...

Ces mesures et la vigilance des

élus amenèrent une certaine acalmie, mais malgré toutes ces précautions, l'Abbé Trin relate (Petite histoire de l'élevage Cantalien page 146): « Dans la nuit du 26 au 27 février 1850, cinq à six maisons de Girgols sont brûlées ».

Déjà, bien antérieurement, un autre sinistre est signalé aux Archives Départementales du Cantal:

Le lieu-dit « La Bastide brûlée », resté dans les mémoires locales, en fut le théâtre. Habitée de « rebouteux », toutes les chaumières du hameau, au toponyme évocateur, situé à proximité du Puy de Girgols, furent détruites par un incendie, en 1738.

Parmi les « rebouteux », le « rhabileur » réduisait les fractures ou les luxations, un autre, le « renoueur » était plus doué pour remettre les vertèbres, tel autre, le « toucheur » guérissait par apposition des mains et force prières. Hélas! Au beau milieu d'une telle assemblée de « médecins de campagne », faiseurs de secrets, ne s'y trouvait le moindre « barreur de feu » capable d'en « couper » un, ne fût-il que de paille!

En s'emparant du sujet, la légende

raconte simplement que le village anéanti fut reconstruit à l'endroit où retomba le marteau lancé par le maçon, à plus de 500 mètres de distance, jusqu'à l'actuel hameau de « La Bastide »! Fruit des peurs et des incompréhensions, emberlificoteuse de la réalité, il semble surtout probable que la légende veuille avant tout signifier que, parmi tous ces malheureux sinistrés, aucun ne songeât à rebâtir dans ce voisinage maudit!..

Revenons à nos toits! L'élaboration d'un toit de chaume, « la cluchado » ou « la clujado », obéissait à certaines exigences et contraintes. C'était le domaine du Chaumier, « Lou clujaire » ou « cluzaire » selon les régions de Haute-Auvergne. Le matériau



utilisé, le seigle, autrefois largement cultivé en altitude, était semé en octobre pour être coupé en août de l'année suivante. Après battage au fléau, pour en conserver la texture souple et éviter d'en casser les tiges, la plus belle paille était liée aux deux bouts, en gerbe pour former un « clue ».

Les « clues » étaient remisés dans la grange dans l'attente d'être employés. Bien entretenu, un toit de chaume durait de 20 à 30 ans. Sa forte déclivité, parfois proche de la verticalité, assurait un bon écoulement. C'était le côté exposé au sud qui se dégradait le plus rapidement car il subissait un fort ensoleillement, les vents tempétueux et l'humidité consécutive aux gels et dégels successifs. Putrescible, le toit de chaume se couvrait de mousse et devait être nettoyé. La superstition y laissait cependant la jubarbe, une plante magique appelée aussi « barbe de Jupiter » parce qu'elle protégeait de la foudre, l'un des principaux attributs du Dieu Romain. Régulièrement toiletté, le toit de chaume n'était jamais refait en une seule fois car la quantité de paille nécessaire aurait très largement dépassé les réserves accumulées. Le « droit d'échelle », c'est-à-dire le droit de venir poser son échelle chez le voisin afin d'entretenir son toit, provient de cette tâche répétitive et nécessaire. Couverts en chaume, maisons et bâtiments les plus anciens de la commune livrèrent progressivement leurs toits pentus à d'autres matériaux vernaculaires. A partir du milieu du XIXe siècle, l'abandon progressif des cultures dans les hauts plateaux au profit de l'élevage, l'exode et le développement des voies de communication dans le dernier tiers du siècle et l'arrivée du chemin de fer dès le début du XXème en constituèrent les principales causes. D'autre part, les Pouvoirs Publics favorisèrent l'installation des tuileries tandis que les Compagnies d'Assurances réclamèrent des primes de risques plus élevées pour les bâtiments chaumés.



Dans le village, le plus vieux bâtiment, la grange-étable de la famille Parro, dont la clé du linteau sous son arc de décharge indique 1650, devait dresser un immense toit de chaume. La forme et l'empreinte du vieux pignon, en trachyte et tuf volcanique rehaussés d'ocres lichens témoignent de la pente de l'ancienne toiture avant qu'elle ne soit surélevée et aplatie pour être couverte en tuiles « mécaniques Rispal ».

A Aurillac, jusqu'à la fin des années 60, la briqueterie-tuilerie Louis Rispal dressait sa haute cheminée de briques réfractaires entre Jordanne et Dorinière. Au cœur d'un bassin sédimentaire argileux (Voir carte), la matière première provenait du « Trou du Bar » voi-



sin; non pas d'un petit caboulot de la cité mais d'une carrière creusée en ville pour l'extraction de l'argile. Pressée et moulée dans une usine où l'activité manuelle devenait une activité mécanisée avec division des tâches, l'argile après cuisson produisait des tuiles en série appelées, de ce fait, « tuiles mécaniques ». D'un acheminement proche et d'une pose aisée par emboîtement, ce matériau relativement léger fit son apparition à Girgols. Outre la grange précitée, une partie de « la barriade » de la place et de nombreux toits à l'entrée du village en furent pourvus.

Le bassin argileux de Saint-Paul-des-Landes (voir carte) engendra, lui aussi, à Prentegarde, sa fabrique de tuiles artisanales en formes d'écaillés de poisson. Très rapidement, dans le monde rural, les propriétaires cantaliens de toutes conditions les adoptèrent et, à Girgols, un certain nombre d'habitations troquèrent leurs chaumes contre ces tuiles plates sans avoir besoin de beaucoup modifier leurs charpentes pour les accueillir. Ce fut le cas des quelques chaumières de La Bastide jusqu'à la « maison de Marie », marquée 1801 au linteau de sa porte de remise.

L'invasion de ces rutilantes pinçées de tuiles gratifia Girgols, en son temps, de village aux toits rouges: Une belle et saine réputation que trop d'ardoises n'auraient



su corrompre. Mais avant l'ardoise, présentée habituellement à la fin, parlons d'abord des lauzes.

Matériau identitaire du bâti cantalien, la lauze est une pierre plate qui selon le lieu où on la trouve (voir carte) est de nature volcanique ou sédimentaire.

En territoire volcanique, le basalte des plateaux donna naissance à de nombreuses carrières. Les plus célèbres étaient situées dans le nord Cantal à Menet, Murat ou, comme la tuilière d'Entremont, sur la commune de Dienne. La Phonolite, la pierre qui chante,

appartient à cette catégorie. Aussi, couvrit-elle de nombreux toits de Haute Auvergne. Réservée aux robustes charpentes, sa charge atteint ou dépasse les 300 kg/m². Cette lauze basaltique ne semble pas avoir conquis notre commune, à moins que sa présence éparsée dans des éboulis locaux n'ait servi de carapace écaillée à la voûte à encorbellement de quelques burons perdus très anciens, aujourd'hui disparus.

La lauze sédimentaire ou métamorphique, autrement dit le schiste, affleure toujours dans le sud-est du département, en Chataigne-

raie. Malheureusement, les « lauzières » dont une des dernières se situait à Pons, près de Montsalvy, ont cessé d'exister, victimes d'une forme de clivage très différent de celui de l'extraction de leurs dalles: la rentabilité économique.

Dans le village, la lauze de schiste apparaît ponctuellement et partiellement sur quelques toits et à la périphérie, au Manoir de Soulage. Seule la toiture de l'église romane emblématique, Notre-Dame de la Nativité, lui a accordé sa vraie place, prouvant que le sacré pouvait parfaitement tolérer le schiste quand celui-ci lui apporte une majestueuse beauté et une incomparable grandeur.



Voici enfin l'ardoise ou plutôt le « schiste ardoisier » qui a ses propres caractéristiques, selon le bassin géologique d'où il est extrait. Dans le Cantal, on trouvait de l'ardoise en Planèze aux environs d'Ussel mais la tradition ardoisière locale est franchement corrézienne. Elle remonte au XVIème siècle, même si les gisements d'Allasac et de Travassac n'atteignent leur apogée qu'à la fin du XIXème, début du XXème. Dure, très résistante mais aussi très légère, l'ardoise convient bien aux toitures locales dont elle épouse les



formes, mettant en valeur les imbrications des noues, des lucarnes, les arêtes et les faitages. Produite de manière artisanale, elle se débite en feuillets, ne souffre pas l'exploitation industrielle et reste donc assez chère. Dans notre commune elle ne couvre que les maisons bourgeoises, les jolies granges de riches propriétaires, les « couares », et les petits toits modestes en remplacement du chaume, alors que la Troisième République, pourtant si généreuse avec l'instruction publique, n'accorde aux toits de nos écoles que de l'ardoise du Tarn. Ferrugineuse, elle se délite et tache le toit de rouille. Edifiée à l'orée du XXème siècle, au moment de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, notre école publique deviendrait-elle subitement un tantinet corrosive, comme ses « hussards noirs » mordants et caustiques « laïcards », toujours prompts à « bouffer du curé », à l'image du radical « petit Père Combes », ancien séminariste, devenu leur Ministre de tutelle! Autrement menacée de nos jours, la laïcité n'a pas de prix: alors pourquoi sitôt lui laisser d'aussi lourdes ardoises! Fort heureusement, la belle « bleue » de Corrèze, moins agressive, plus tolérante est bien présente pour adoucir les mœurs de ses formes poétiques! Passée par la main du couvreur pour être taillée en pointe et posée « à pu-

Le passé n'est pas beau dans tous les détails, mais on n'en retient que le meilleur. Ce n'est pas toute la vérité, ce n'est que la vérité probable; dans le recul une sorte de paradis perdu. Le présent deviendra un jour plus beau, plus vrai que lui-même.

**Marie-Aimée MÉRAVILLE
(Le coffre à sel)**

reau décroissant », ne devient-elle pas légère et aérienne, telle une « plume de geai », comme sont libres de le penser les puristes bâtisseurs?

Mené au fil du temps, mêlé de déambulations et d'embardees, ce petit panorama des toits ne ramène-t-il pas l'âme du village à un mélange de minéral et de végétal qui, à l'image de nos toitures, fut, pendant longtemps, le reflet de nos sols et sous-sols? Leurs natures, leurs formes et leurs couleurs nous interpellent. Ne nous renseignent-elles pas sur l'écono-

mie, la sociologie du village et son environnement? Après le chaume et la lauze, d'autres matériaux ont fait leur apparition et l'aspect de notre village s'est transformé. Aujourd'hui, d'autres nécessités et exigences environnementales, énergétiques ou technologiques s'imposent à notre patrimoine bâti. Elles engendrent de nouveaux matériaux et de nouvelles techniques. Le caractère très hétérogène de ces différents éléments contribue parfois à la dégradation de nos paysages où les toitures occupent une place importante. S'il est vain de vouloir « faire du vieux avec du neuf » et travestir nos maisons actuelles et leurs toits en habitations d'autrefois, ne devons-nous pas, en fonction de nos moyens, être respectueux de ce qu'ont su admirablement réaliser nos aïeux en leur temps?

Classée aux monuments historiques, notre église romane veille alentour dans son périmètre de protection, toujours prête - on l'a vu - à dénoncer le schisme dès que l'architecture en rupture avec le bâti environnant prend de fausses allures! Au bout du compte, c'est une chance! Car ne s'agit-il pas là d'une vigilance nécessaire si l'on désire protéger à la fois le caractère et l'âme du village?

Maurice Degoul

Informations utiles

Horaires du secrétariat de mairie à la Mairie de Tournemire

- > Lundi de 8h à 10h30
- > Mardi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
- > Mercredi, jeudi, vendredi de 8h à 12h



Une permanence est assurée à la MAIRIE DE GIRGOLS le lundi de 11h à 12h.

- > Téléphone Mairie : 04 71 47 64 25
- > Fax Mairie : 04 71 47 64 67
- > Messagerie : girgols@wanadoo.fr

SAUR Urgences 24/24	05 81 91 35 05
SAMU	15
ERDF	09 72 67 50 15
Pharmacie de garde	15
Police	17 ou 04 71 45 51 00
Pompiers	18
Gendarmerie	17 ou 04 71 45 54 00
Centre anti-poison – Lyon	04 72 11 69 11
Centre anti-poison – Toulouse	05 61 77 74 47
S.P.A.	04 71 48 28 28
Centre Médical de Saint-Cernin	04 71 47 60 28
17 rue Theils	
Maison Médicale de Jussac	04 71 46 65 15
1 rue des Iris	
Médecin : Numéro de votre médecin ; l'appel basculera sur le central	
Hôpital Henri Mondor – Aurillac	04 71 46 56 56
50 avenue de la République	
Centre Médico-Chirurgical – Aurillac	0 826 39 99 42
83 avenue Charles de Gaulle	
Centre Hospitalier de Mauriac	04 71 67 33 33
rue Fernand Talandier	

Heures d'ouverture de la déchetterie de Saint-Cernin :

- > Du lundi au vendredi : 16h30 à 18h30
- > Samedi matin : 9h30 à 12h

Ramassage des cartons : Le 1^{er} vendredi de chaque mois

Ramassage des déchets verts : le 1^{er} et 3^e vendredi du mois, d'avril à octobre 2017.

GÉRARD BARBET
TRAVAUX PUBLICS
 Z.A. de Jussac
 04 71 46 63 03 - 06 85 75 69 86

Espaces et Jardins, Pierre Chanut
 Création et entretien de vos jardins :
 Agrément Services à la Personne
 * Contrat d'entretien à l'année
 * Elagage, tonte, taille, évacuation des déchets
 * Plantation
 * Abattage d'arbres difficiles

Place de l'Eglise
 15310 TOURNEMIRE
 Tel : 09 63 03 29 14
 Port : 06 33 17 06 84

J.S.E.
 Jordanne Services Electricité

Village d'entreprises du Bassin d'Aurillac
 14 avenue du Garric - 15000 AURILLAC
 Tel : 04 71 63 88 45 - Fax : 04 71 63 88 67

CANTAL LOISIRS
 L'Expertise de vos Parcs et Jardins

Tél. : 04 71 64 99 00
 www.cantal-loisirs.fr

Zone d'activités des 4 chemins - 15250 Naucelles

Alexandre RONGIER

Couverture / Zinguerie / Ramonage

Tél. 04 71 49 73 66 / Port. 06 50 53 44 87
 15310 St ILLIDE

UN AUVERHONALPIN
 TRACE DES PERSPECTIVES D'AVENIR

BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHÔNE ALPES
 www.bpaurs.banquepopulaire.fr

KERMÈS TAXI

St CERNIN - MARMANHAC - St ILLIDE
 04.71.49.70.54
 Transports Médicaux et Privés

Travaux Publics - Enrobés
 Aménagement de cours
 Travaux Particuliers
 Devis gratuit

EUROVIA VINCI

EUROVIA DALA
 AGENCE D'AURILLAC
 4, Rue de Boudieu
 15000 AURILLAC

Tél. : 04.71.64.58.56
 Fax : 04.71.64.24.73

KERMÈS TP
 Travaux
 Terrassements
 Assainissement

06 81 26 79 16
 ZA de COURTINE 15310 St CERNIN

Groupama D'OC